

LES PARCS NATIONAUX DE FRANCE

- Le Parc national de la Vanoise (1963)
- Le Parc national de Port-Cros (1963)
- Le Parc national des Pyrénées (1967)
- Le Parc national des Cévennes (1970)
- Le Parc national des Écrins (1973)
- Le Parc national du Mercantour (1979)
- Le Parc national de la Guadeloupe (1989)
- Le Parc national de La Réunion (2007)
- Le Parc amazonien de Guyane (2007)
- Le Parc national des Calanques (2012)



**Au premier novembre 2019, après 10 ans de gestation,
naîtra le 11^{ème} Parc national français !**

*Entrez dans un monde d'émerveillements...
Le Parc national de forêts !*



GIP du futur Parc national
des forêts de Champagne et Bourgogne





Des forêts immenses, d'étroites routes pour plonger vers des combes cachées où chuchotent les ruisseaux, des villages magnifiques où se lit l'héritage templier et cistercien... Un étonnant territoire marqué par l'histoire depuis l'âge de fer, de tombe princière en abbayes, de châteaux en églises romanes, de forêts en marais tufeux, d'éboulis de roches en prairies sèches qui livrent des mystères de pierres et de verdure à qui sait y trainer guêtres et regards. Un monde d'enchantements et d'étonnements s'ouvre ainsi aux sens des promeneurs.

C'est ici que craquète la cigogne noire, qu'hulule le grand-duc quand s'éteint le brâme du cerf. C'est ici que la forêt et son immensité de poésie et de légendes prend les couleurs d'une flore unique, d'une faune singulière et s'écharpe de brume dans les valons discrets et escarpés pour mieux s'éclater de lumière au sommet de son incroyable canopée.

C'est ici que la Champagne et la Bourgogne se marient pour le meilleur, celui du 11^{ème} Parc national français, le Parc national de forêts. Une création, une naissance qui concrétisent dix années de préparation pour le premier et unique Parc national français dédié à la forêt et à ses habitants qu'elle fait vibrer et qui la font vivre.





Un Parc national ? Son *objet* ? *Sa destinée* ?

Les parcs nationaux forment un réseau mondial d'espaces naturels terrestres et maritimes exceptionnels, où la diversité biologique, culturelle et paysagère s'exprime avec magnificence. Tout y est mis en œuvre pour préserver, gérer et mettre en valeur de façon exemplaire la nature et les paysages. Ce sont des espaces protégés créés pour sauvegarder des patrimoines naturels et culturels reconnus comme exceptionnels. Leur caractère exceptionnel résulte d'une combinaison unique entre géologie, diversité biologique, paysages et activités humaines.

En France ils apparaissent dans les années 60 avec le premier de la famille, le Parc national de la Vanoise ! L'originalité d'un parc national relève ainsi autant d'un patrimoine naturel et culturel de très grande valeur, que de la présence d'activités humaines qui ont su satisfaire les besoins des populations locales tout en respectant leur environnement. Objet de fierté pour les habitants qui ont façonné un équilibre original, les parcs nationaux incarnent une part de l'identité culturelle de la nation.

C'est à ce titre que l'Etat entend assurer la préservation de ces patrimoines emblématiques. Le classement d'un espace en parc national est une reconnaissance de sa qualité exceptionnelle, notamment fruit du travail des générations passées. C'est aussi une réponse à la question de son évolution dans un contexte social et économique changeant.

Le 11^{ème} Parc national français s'inscrit dans le PLAN BIODIVERSITE présenté par Nicolas HULOT pour la période 2018/2020 et qui prévoit, entre autres, deux priorités, la lutte contre l'artificialisation des sols et les méfaits de l'agriculture intensive.

Le Parc national de forêts ou la genèse d'un projet...

Les parcs nationaux ont vocation à constituer un réseau représentatif des grands écosystèmes les plus emblématiques du territoire français. En 2007, le Grenelle Environnement a conclu sur la nécessité de compléter le réseau actuel par trois nouveaux Parcs, centrés sur des écosystèmes clés du patrimoine naturel français, actuellement peu représentés dans les parcs nationaux existants. Etaient majoritairement représentés la moyenne et haute montagne, les forêts tropicales, les milieux insulaires et côtiers...



La forêt feuillue de plaine était jusqu'ici absente de la famille d'excellence des parcs nationaux français. Après une expertise de ses caractéristiques, et la consultation des acteurs locaux et de leaders d'opinion, c'est le territoire entre la Champagne et la Bourgogne qui est retenu, à l'été 2009, pour porter le projet. Un choix officialisé le 27 juillet 2009, par la visite du Premier Ministre François Fillon à Leu-
glay, en Côte d'Or... Ainsi est né le projet du 11^{ème} Parc national français...

Reconnaissance, fierté, exemplarité....

De vastes forêts feuillues, des sources et des rivières, des paysages préservés, des activités économiques liées étroitement aux ressources locales... Ces particularités sont les atouts majeurs du territoire et fondent son caractère. Et, loin des idées qui pourraient être reçues, la création du Parc national de forêts ne consiste pas en la mise sous cloche de territoires ruraux ! En effet, le territoire préservé du parc national a été, très tôt et en grande partie, occupé et façonné par l'Homme au cœur des forêts de Champagne et de Bourgogne. Il dispose d'atouts exceptionnels, tant pour ses patrimoines naturels que pour ses richesses et potentialités culturelles, économiques et sociales.

Les forêts, majoritairement feuillues, du futur 11^e Parc national français, sont représentatives des plateaux calcaires du quart nord-est de la France. Au carrefour des influences climatiques continentale et océanique, subissant des entrées méditerranéennes et alpines, elles comptent jusqu'à plus de quinze essences d'arbres par hectare, le hêtre étant la plus courante. Par ailleurs, du fait de leur ancienneté et d'un boisement depuis la révolution française, elles abritent de nombreux milieux naturels, marais tufeux, pelouses calcaires, prairies, riches en espèces végétales rares comme le Sabot de Vénus. Si les populations de cerfs, chevreuils et sangliers sont très abondantes, on rencontre également des espèces remarquables comme le chat sauvage ou la cigogne noire, emblème du Parc national de forêts. L'eau est également très présente avec 694 kilomètres de cours d'eau, de nombreuses sources et zones humides. Témoin privilégié des liens étroits entre l'homme et la nature depuis le Néolithique, la forêt recèle et protège de nombreux vestiges archéologiques et conserve l'empreinte du travail des moines au Moyen-âge, de l'exploitation agricole, forestière, hydraulique ou métallurgique à différentes époques.



L'originalité du Parc national de forêts réside dans la présence forte et durable de l'homme et de ses activités sur l'ensemble de son territoire, où se singularise une importante filière forêt-bois.

Ce prochain Parc national a pour ambition de concilier la préservation de ces patrimoines exceptionnels et le développement économique, social et culturel. Dans ce sens, le classement en Parc national permettra de préserver cet ensemble, de le mettre en valeur pour la plus grande fierté de ceux qui contribuent à le faire vivre !





Quelle différence entre un Parc national et un Parc naturel régional ?

Depuis 1967, les Parcs expérimentent le concept et inventent une autre vie, plus proche des hommes et de la nature. Ainsi l'aventure des Parcs a commencé, elle aussi, dans les années 60 au sein de la Datar, la délégation à l'aménagement du territoire. A l'époque, cette nouvelle structure interministérielle tout juste mise en place est une révolution. Souple, dynamique, alerte, la Délégation décloisonne les champs de compétences. Agriculteurs, aménageurs, ingénieurs, environnementalistes s'y retrouvent pour inventer une nouvelle forme d'aménagement du territoire et trouver une alternative aux Parcs nationaux, réservés à des espaces non habités. Il s'agit d'imaginer un outil qui puisse répondre dans le même temps aux problèmes des grandes métropoles, des milieux naturels sensibles et des régions rurales éloignées. Les Parcs semblent être un début de réponse dans une France encore centralisée.

Pour être à la hauteur de l'enjeu, il s'agit donc de construire collectivement un projet ambitieux et exemplaire qui place ce territoire au niveau des autres Parcs nationaux français et européens, tout en valorisant l'originalité de son caractère. Les Parcs naturels régionaux sont créés pour protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités. Peut être classé Parc naturel régional, un territoire à dominante rurale dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont de grande qualité, mais dont l'équilibre est fragile. Un Parc naturel régional s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine naturel et culturel.

Le classement en Parc naturel régional se justifie pour des territoires dont l'intérêt patrimonial est remarquable pour la région où ils se trouvent et qui comportent suffisamment d'éléments reconnus au niveau national et/ou international. Il existe aujourd'hui 54 Parcs naturels régionaux en France, qui représentent 15 % du territoire français, 4400 communes, plus de 9,3 millions d'hectares et près de 4,1 millions d'habitants.



Alors pas de différence ? Mais SI !

Dans les Parcs nationaux il y a un cœur de Parc...

Une zone très protégée !

Afin de préserver le caractère du parc, ce territoire est soumis à une réglementation particulière qui encadre plus ou moins fortement certaines activités afin de s'assurer de leur compatibilité avec la préservation du patrimoine naturel, culturel et paysager.

A l'intérieur de cet espace, des réserves intégrales, espaces au sein desquels la présence humaine est très limitée, peuvent être définies. Seuls les chercheurs peuvent y accéder pour des raisons scientifiques, afin d'observer les évolutions de la faune et de la flore sans perturbation d'origine anthropique.



*Dans les Parcs nationaux
il y a également une aire
d'adhésion !*

L'aire d'adhésion, autrement dit la zone qui entoure le cœur du prochain Parc national, résulte de la libre adhé-

sion à la charte du Parc national des communes situées à l'intérieur d'un périmètre optimal fixé par le décret de création du Parc.

Ce périmètre est constitué par les territoires en continuité géographique ou en solidarité écologique (interdépendance des êtres vivants, entre eux et avec les milieux dans lesquels ils vivent, qu'ils soient naturels ou aménagés de deux espaces attenants) avec le cœur de Parc.



Une carte d'identité pour le Parc national de forêts...

Le futur Parc national de forêts deviendra le premier Parc national de plaine, celui situé le plus au nord de l'hexagone, au-dessus d'une ligne Lyon-Nantes.

De part et d'autre, le territoire est bordé par deux côtes caractéristiques des bordures du Bassin parisien, les cuestas. La Côte de Meuse au nord-ouest du territoire surplombe la Vallée Châtillonnaise. La Côte de Moselle, qui domine la petite région de la Vingeanne, ne peut pas être assimilée à une cuesta sur le plan géographique mais sa dénomination sous le terme de côte est néanmoins admise, puisqu'elle accueille plus au sud les prestigieux vignobles des Côtes de Nuits et des Côtes de Beaune. Si la plaine est surtout occupée par les grandes cultures, le front de côte présente de petites parcelles où l'on trouve des vignes, des vergers, de jeunes bois et, quand elles ont subsisté, des pelouses sèches, à la flore remarquable.

Le plateau de Langres et le nord de la Côte d'Or sur lequel va naître le prochain Parc national, ne sont pas aussi plats qu'on pourrait le croire ! Que Nenni !! Vallons et vallées guident le visiteur à travers ses paysages forestiers... Les points hauts, couverts par de grands massifs forestiers, culminent aux alentours de 500m d'altitude, surplombant des combes et vaux aux accès abrupts et sinueux.

Le patrimoine historique nourrit des architectures très singulières marquées par l'héritage templier et cistercien.

Si la forêt est aux yeux de tous un patrimoine naturel évident, elle abrite des richesses culturelles à révéler et à mieux faire connaître... Ces patrimoines façonnés par l'homme témoignent de la longue histoire de ce territoire et de ceux qui l'habitent.

De la protohistoire, à l'origine d'un potentiel archéologique à peine dévoilé et encore en grande partie préservé par la forêt, jusqu'à l'apogée de la métallurgie, au XIXème siècle, dont on retrouve encore les traces le long des vallées, en passant par le Moyen-Age, période à laquelle les templiers et les moines ont largement façonné ce territoire boisé. Au fil des époques, les hommes se sont installés, les villages se sont construits. Relativement bien préservés, eux aussi, ils sont les témoins de cette évolution de la vie locale. L'installation des communautés religieuses, a été particulièrement importante dans l'organisation de l'espace, le développement économique du territoire, l'éducation des habitants...

Il existe encore de nombreux sujets potentiels pour des études scientifiques sur cette terre de connaissance car, de tous temps, de grands scientifiques l'ont parcouru ou étudié comme Buffon, Levis Strauss, Axel Khan ou encore le botaniste et phytosociologue Jean Claude Rameau...

***Avec des 50 millions d'arbres ... un espace qui ont vocation à devenir
LE centre européen de la recherche forestière !***

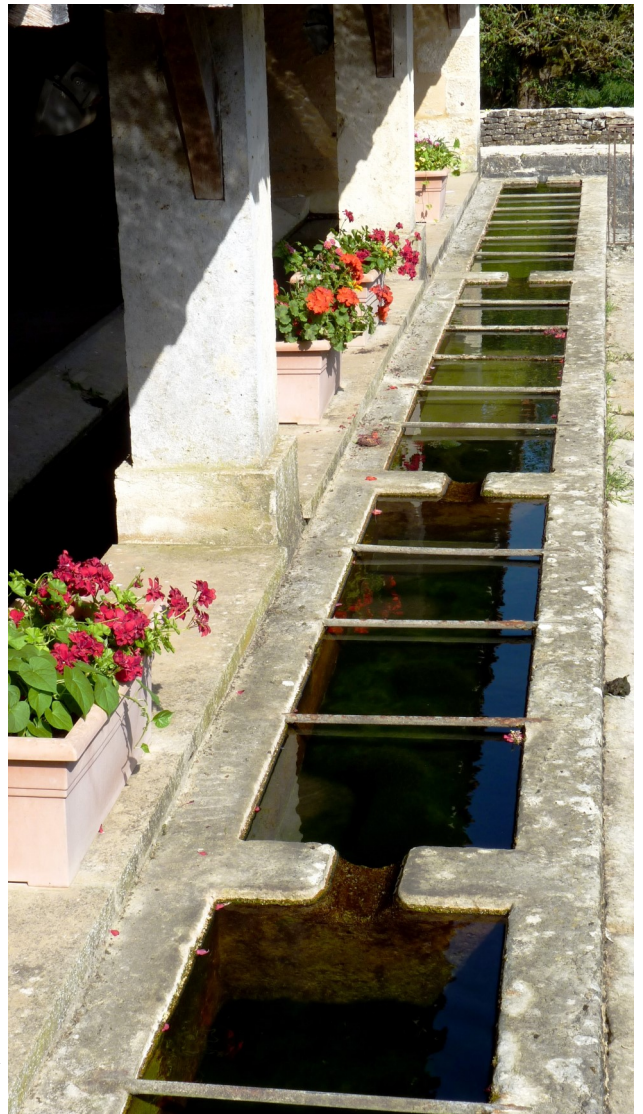


L'impact de ces communautés religieuses sur l'aménagement actuel de ce territoire est très important. Ils ont modelé les paysages à travers la construction des abbayes, des granges, des chapelles et des forges... par le défrichement de forêts pour en faire des terres agricoles, et l'aménagement du réseau hydrographique dans chaque vallée avec le détournement de rivières, la création d'étangs pour la pisciculture, les moulins...

Par ailleurs, beaucoup de bâtiments monumentaux et originaux ont vu le jour sous l'impulsion des moines. Chacun d'entre eux possède désormais de nouvelles vocations qui viennent renforcer les projets du prochain Parc national en matière d'offre culturelle et touristique avec la création d'hébergements touristiques, de centres d'art contemporain, d'espaces d'expositions.

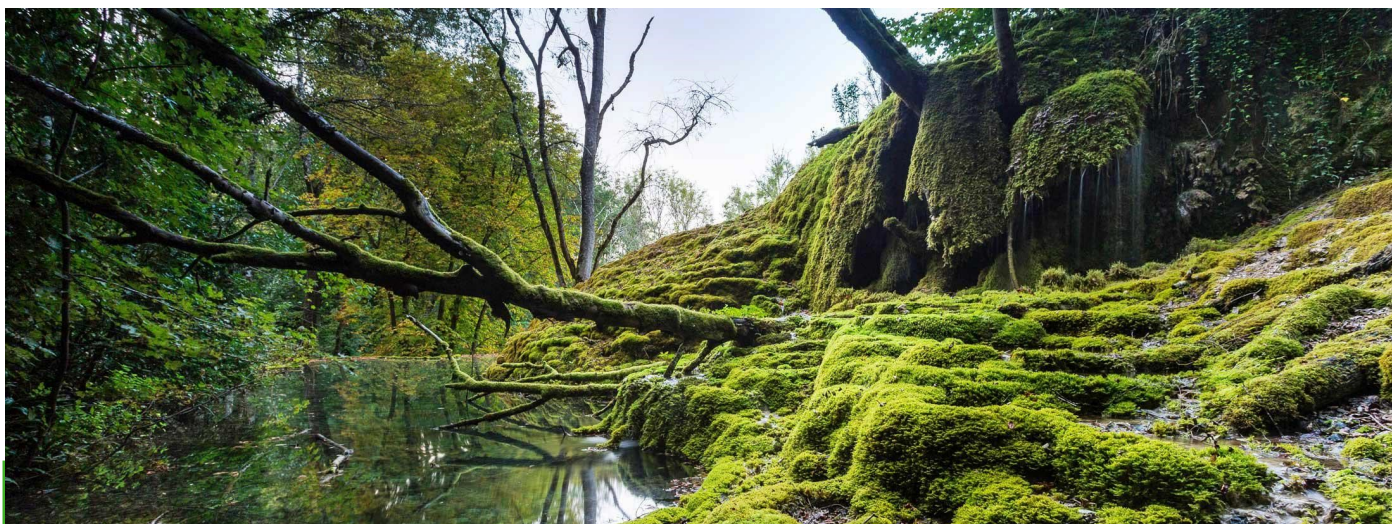
Les villages, en traversant les siècles, sont relativement préservés et ont conservé leur caractère authentique et leur composition urbaine. On peut encore y lire leurs usages sociaux et économiques premiers, lieux de vie, travail agricole, viticole, métallurgique... Chacun d'entre eux possède également une église, un cimetière, un lavoir, des croix... témoignages discrets de la vie quotidienne d'hier et d'aujourd'hui. La métallurgie laisse, quant à elle, la présence les grandes bâtisses des maîtres de feux et maîtres de forges.

Les constructions sont très majoritairement en pierre de Bourgogne®, à l'image de ce territoire très calcaire... pierre sèche, moellons issus des carrières environnantes et enduits à la chaux et au sable ocre jaune, en constituent les matières premières. Le bois, issu des très nombreuses forêts avoisinantes, a également une place importante dans les constructions, au niveau des huisseries ou des très grosses charpentes. Ces dernières devaient autrefois supporter d'imposants toits de lave qui sont des feuilletés de pierres plates et calcaire.



Le 28 novembre 2018, le savoir-faire et la technique de la pierre sèche a été inscrit sur la liste du patrimoine immatériel de l'UNESCO.





La forêt en libre expression...

Dans le Parc national de forêts, l'expression de la nature se traduira tout d'abord par la création, en forêt domaniale d'Arc-Châteauvillain, de la plus vaste forêt en libre évolution de France métropolitaine... Une forêt sauvage, libérée de la gestion de l'homme pour un retour à la « nature pure » qui devient le champ d'explorations scientifiques grandeur nature !

Cette forêt, dite « *réserve intégrale* », joue un rôle de vitrine de la forêt naturelle et de sa protection sur plus de 3 000 hectares. Elle est une image pour la forêt française et pour les Parcs nationaux, conformément à leur mission fondamentale de protection du patrimoine naturel. Cet espace exceptionnel sera complété par une trame d'îlots forestiers en libre évolution au sein des forêts gérées par l'homme... îlots de vieillissement, îlots de sénescence... et par le maintien d'arbres à haute valeur biologique maillés de fentes, de cavités, de loges de pics verts ou noirs, favorables à la biodiversité.

Pour les « forêts du cœur » du prochain Parc national, l'objectif fixé par la charte est aussi de privilégier les essences locales, de recourir à la régénération naturelle, de développer et de maintenir et rendre aux forêts des allures plus naturelles, d'allonger les cycles de passages en coupes, de favoriser la présence de vieux bois, avec des très gros bois et des bois morts.



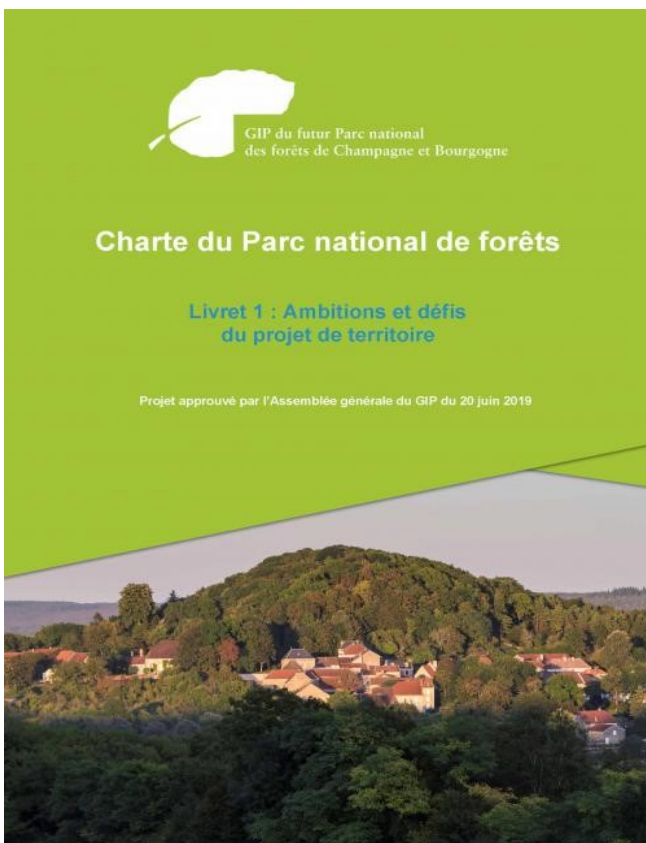
Une charte pour un Parc...

Un Parc national c'est pour toujours !

Le prochain Parc national français est fondé sur des bases solides qui ont demandé 10 années de préparation. Une démarche complexe quand il s'agit à la fois de protéger et valoriser, sur le long terme, des écosystèmes et des richesses culturelles emblématiques à l'échelle d'une nation, de répondre à de grands enjeux planétaires actuels et de prendre en compte les préoccupations des habitants. Pour atteindre ces objectifs, un projet de territoire a été coconstruit et la charte du Parc national écrite. L'élaboration de cette charte, qui fixe une trajectoire pour les 15 années à venir s'est inscrite dans démarche partenariale associant les différents acteurs du projet de parc national... Elle permet de s'engager à respecter tout ceci et tous ensemble grâce à ce contrat passé entre le territoire représenté par ses habitants, les élus, les associations et les opérateurs économiques, avec l'Etat via le Parc national.

Pour les communes, mais aussi pour les entreprises et les hommes qui agissent sur leur territoire, adhérer à ce projet collectif, revient à s'engager dans une démarche de cohérence dans la durée. La libre adhésion de chaque commune à la charte permet au Parc national de se constituer, par agrégation des territoires autour du cœur, formant ainsi « l'aire d'adhésion ».

Pour le cœur du Parc national de forêts, elle définit un projet de préservation des patrimoines naturel, culturel et paysager, et précise les modalités d'application de la réglementation qui s'y applique. Pour le cœur et l'aire d'adhésion, elle définit un projet de développement durable, et indique les moyens de les mettre en œuvre.

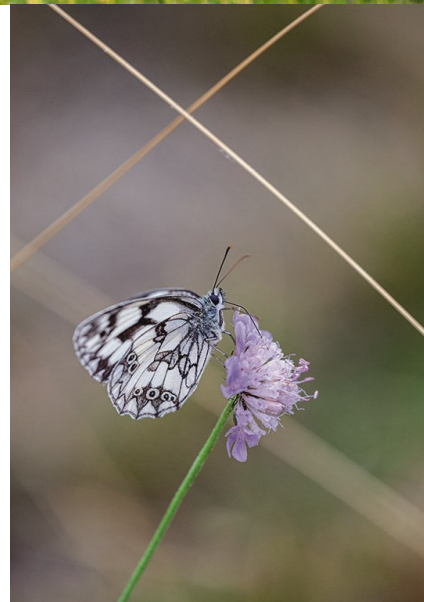




Un univers forestier qui abrite une faune et une flore singulières et surprenantes...

Si nous sommes au royaume des grands ongulés que sont les cerfs, les chevreuils ou les sangliers une faune plus discrète et caractéristique a élu domicile dans cette forêt, ses marais tuffeux, ses mousses et autres écorces. Le chat forestier trouve ici l'espace suffisant pour établir son territoire et chasser tranquillement. Mais c'est en se penchant un peu pour rapprocher son regard du sol qu'une faune d'invertébrés, d'insectes et de paillons rares, dont certains sont en voie de disparition en France comme la Matrone ou le Damier du frêne, se dévoile, discrète et surprenante... avec les coléoptères saproxyliques, qui se nourrissent de bois et trouvent dans les sous-bois une nourriture foisonnante, avec les salamandres ou encore les insectes minuscules qui habitent sources et marais tandis que l'escargot compte à lui seul plus de 50 espèces dont certaines rares comme le Cochlostome bourguignon.

C'est ici, dans cet environnement préservé, que nichent 20% de la population française de cigognes noires en haut des grands arbres, avec des horizons dégagés et beaucoup de calme aux côtés des rapaces, d'une multitude d'oiseaux et des Chouettes de Tengmalm, espèce traditionnellement montagnarde dont le territoire du prochain Parc national est une des rares stations de plaine en France et une très grande zone de protection spéciale de près de 60 000 hectares a d'ailleurs été identifiée pour améliorer leur préservation dans le cadre de Natura 2000.



Après avoir disparu au XIX^{ème} siècle, la Cigogne noire a fait progressivement son retour dans le périmètre du Parc national depuis les années 90. Oiseau migrateur emblématique de ce territoire, la cigogne noire est l'objet de toutes les attentions, ainsi le GIP chargé de la préfiguration du Parc national de forêts s'est associé, dès 2011, au programme interrégional d'amélioration de la connaissance sur la Cigogne noire.



Non moins étonnante, une flore très singulière a investi les lieux...



Entre forêts, éboulis rocheux, rivières fraîches, doux et marais orchidées éclatantes comme le spectaculaire Sabot de Vénus, l'orchis pyramidal ou l'ophrys bourdon. Une flore d'espèces rares, caractéristiques des prairies sèches... un espace à reconquérir ! C'est aussi le terrain favori du rare Lys Martagon, qui est protégé, ou de la nivéole de printemps

On trouve dans les éboulis rocheux et calcaires une flore unique à caractère

montagnard comme la carline acaule, la gentiane jaune, la gentiane ciliée, la germandrée des montagnes ou la linaire des Alpes aux lèvres violettes et au cœur taché d'or qui nous raconte une légende de fée sanguinaire, d'une enfant chétive et de trois larmes d'eau bénite...

Et c'est dans la forêt que se découvre une quantité de mousse, de lichens, marqueurs de bonne santé écologique, et de champignons qui participent à la croissance des arbres et à la dégradation des matières organiques... de véritables « nettoyeurs » de la forêt !



Si la forêt occupe toute l'attention, les activités économiques y ont toute leur place...

Car cet immense territoire, vit, produit, commerce comme n'importe quel autre ! A ceci près que des filières se sont développées au fil des siècles, perdurent et matérialisent l'excellence des savoir-faire de la pierre, du bois et de l'agriculture. Et si l'on parle de prestige ce sont ceux de la Pierre de Bourgogne® et du bois qui fait les merrains des meilleurs tonneaux dans lesquelles mûrissent les plus grands vins de Bourgogne. Le Parc national de forêts ne se crée pas sur un territoire vierge de toute activité humaine.

Il n'a rien d'une « mise sous cloche » qui empêcherait toute entreprise ou toute pratique, surtout quand elles font partie de l'identité même de ce territoire.

La création du Parc national de forêts reconnaît ainsi les siècles de gestion et de veille des femmes et des hommes qui se sont succédé dans ces forêts et ces champs.

Ils ont ainsi permis de nous offrir des patrimoines exceptionnels en bon état de conservation. Avec le Parc national, l'enjeu a relevé avec les générations futures est de les préserver face aux grands défis qui se posent à notre planète comme le changement climatique, l'érosion de la



biodiversité ou encore l'artificialisation des terres.

Le rôle du prochain Parc national sera de veiller à la compatibilité entre ses objectifs de préservation et le projet de développement exemplaire du territoire défini et mise en œuvre avec et par les acteurs locaux.

La forêt et l'exploitation du bois, l'agriculture et l'exploitation de la pierre constituent le socle d'activités du futur parc national. Garanties du maintien d'emplois locaux, ces filières économiques participent aussi largement au façonnage

des paysages. Dans ce territoire rural, l'artisanat occupe également une grande place dans la vie économique locale, associé aux commerces et services de proximité.





Ce sera aussi une marque, pour des entreprises, des producteurs, des acteurs du développement touristique... Une reconnaissance des patrimoines, des traditions et des savoir-faire et des pratiques qui contribuent à la préservation de ce vaste territoire... Un esprit Parc en quelques sortes ... avec La marque Esprit Parc national qui viendra labéliser l'offre d'hébergements, de restauration, de produits locaux, d'activités et de séjours authentiques et naturels, créés et imaginés dans les Parcs nationaux de France.



GIP du futur Parc national
des forêts de Champagne et Bourgogne



La Pierre de Bourgogne !

C'est officiel, la pierre de Bourgogne® bénéficie d'une Indication Géographique ! Une homologation publiée par l'INPI dans le Bulletin Officiel de la Propriété Industrielle le 29 juin 2018. Dorénavant, en achetant un produit « Pierre de Bourgogne ® », le consommateur a l'assurance d'acheter de la vraie pierre de Bourgogne extraite et transformée en Bourgogne par des professionnels.

L'IG permet une transparence sur l'origine de la matière et le mode de fabrication des produits en assurant notamment la traçabilité des opérations de fabrication. L'extraction et la transformation de blocs de pierre est réalisée dans le Châtillonnais. Les pierres qui se différencient par leurs couleurs, leurs veines et la présence des fossiles sont valorisées par les pierres de Chamesson, de Beaunotte, de Semond ou encore de Montmoyen entre autres.



Cette filière d'excellence représente 10 entreprises sur le territoire du prochain Parc national !

La gestion forestière, quant à elle est orientée en majorité vers la production de bois d'œuvre de qualité !



Le bois de plus petit diamètre ou de moindre qualité sont valorisés en bois d'industrie ou en bois de chauffage. Près de 300 000 m³ sont exploités chaque année. Bien que la propriété forestière, en particulier privée, soit morcelée, le relief des forêts peu marqué et le réseau dense de desserte rendent les forêts accessibles pour la récolte de bois.



Si la quantité de bois transformé localement est en diminution ces dernières années, la filière forêt-bois occupe une des premières places dans le paysage économique local. Au travers des pépinières forestières, des gestionnaires, des entreprises d'exploitation, des scieurs et autres industriels, des menuisiers, charpentiers, producteurs de charbon de bois et de bois de chauffage, ce sont plus de 400 personnes qui sont employées sur le territoire qui compte plusieurs leaders dans leur secteur d'activité au travers d'entreprises présentes depuis des dizaines d'années, rappelant la place que prend l'économie du bois dans la région.



Avec le Parc national de forêts, le défi à relever sera celui d'être exemplaire et de porter ainsi des ambitions pour la filière forêt-bois, celles de mieux protéger la biodiversité tout en exploitant la forêt pour la production de bois. La cohabitation entre les fonctions de préservation, de protection, de loisirs et de production en forêt contribuera donc à faire du Parc national une vitrine de la gestion forestière française. Une ambition et un défi seront ceux

La forêt devient sentinelle...

Observatoire des changements, des mutations...

de la forêt de hêtre, baromètre du changement climatique...

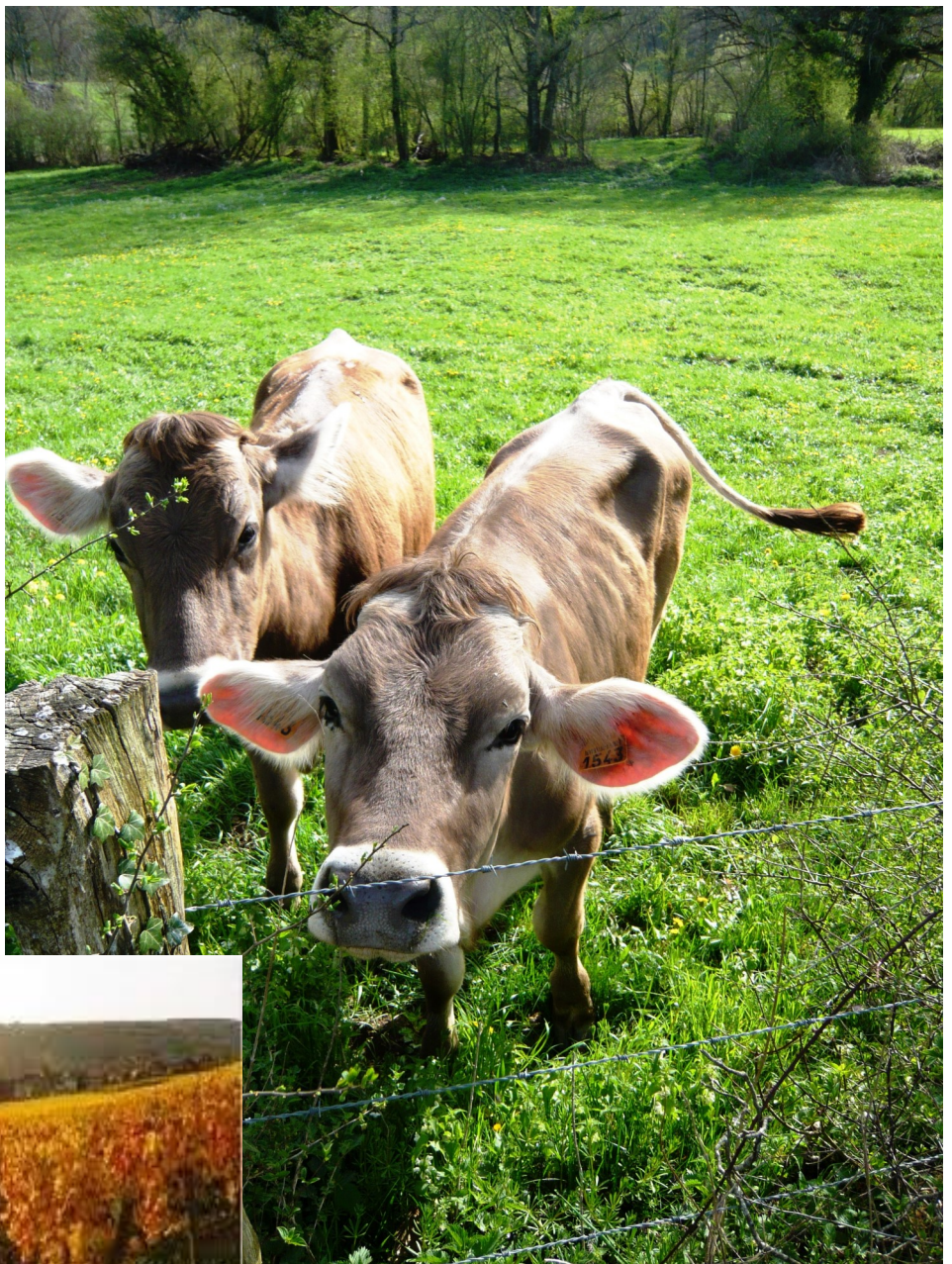


Et l'agriculture dans le Parc national, direz-vous ?

Bien que le projet pour le prochain Parc national soit orienté vers la protection et la mise en valeur des forêts, l'agriculture y a toute sa place. Ainsi, les terres agricoles occupent près de la moitié de cet immense territoire. Dans le cœur de Parc, on compte seulement 4% et 60 exploitants. Les 550 exploitations agricoles qui gèrent ces espaces au rythme des saisons pratiquent en majorité l'élevage et la culture. Les mutations économiques et sociologiques de l'agriculture ont entraîné le développement des grandes cultures qu'elles soient de céréales ou d'oléagineux par exemple.

L'élevage de moutons, qui était majoritaire au XIXème siècle, a été remplacé en grande partie par l'élevage de vaches laitières et de vaches allaitantes, c'est-à-dire pour la production de viande. Les prairies, nombreuses dans les vallées du territoire, sont pâturées et/ou fauchées pour l'alimentation des troupeaux. Certaines d'entre elles présentent une flore remarquable et font l'objet d'une animation pour les préserver. Elle se différencie de l'agriculture des parcs nationaux métropolitains, où le pastoralisme est majoritaire.

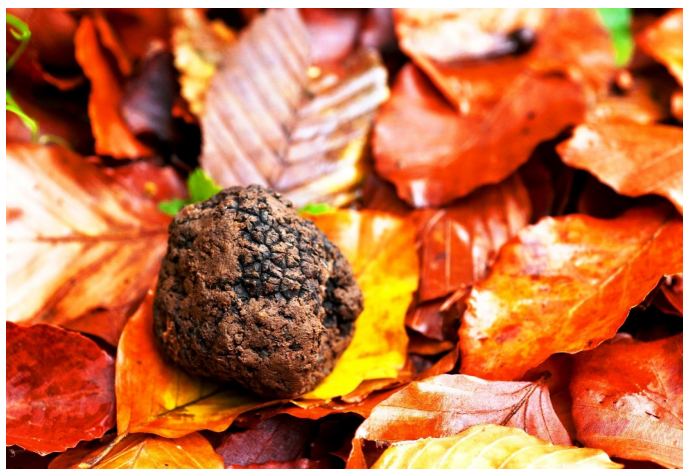
L'agriculture du territoire est très majoritairement conventionnelle, bien que le nombre de conversions à l'agriculture biologique ne cesse d'augmenter. Les objectifs du Parc national sont de soutenir polyculture élevage, agro écologie, transformation locale, développement du bio !



On voit émerger de nouvelles activités économiques...

Tuber uncinatum... !

Non ce n'est pas un gros mot mais celui de la truffe, ce champignon étrange qui ne pousse que sous les arbres truffiers et se ramasse... se cave... avec l'aide de chiens dressés à cet effet. Déjà connue des babyloniens et apprécié de François 1^{er}, la Truffe de Bourgogne® fut 1^{ère} truffe consommée à la table des rois de France qui savaient l'apprécier. A maturité, elle dégage des parfums remarquables où la puissance se combine merveilleusement à la finesse. Consommée crue pour en conserver la finesse et le caractère, c'est un champignon de fin d'automne, contrairement à la tuber estivum périgourdine qui est une truffe d'été. Les trufficulteurs de Bourgogne se sont réunis en associations et adhèrent à l'Inter-régionale des producteurs de Truffes de Bour-



gogne® du Centre et de l'Est. Parmi leurs nombreuses actions de sensibilisation au précieux champignons, les trufficulteurs mettent en œuvre tout ce qui permet d'accroître la notoriété de la truffe, de la promouvoir et d'en améliorer la commercialisation. Une IGP est vivement attendue avec la création du Parc national de forêts.

Les abeilles du prochain Parc national...

« Tant qu'il y aura des abeilles, il y aura des hommes... » c'est le credo des apiculteurs qui ont choisi de se lancer ici ou installés depuis longtemps sur ce territoire. Récolté de manière

*artisanale ou semi industrielle, le précieux nectar se décline en acacia, toutes fleurs, tournesols, de forêts mais aussi en productions plus confidentielles comme le sarrazin ou le trèfle. Toute une économie se met en place avec la fabrication de pains d'épices, de produits de beauté, de sensibilisation à l'univers si particulier et organisé qu'est celui des abeilles. Les ruchers et leurs hausses colorées fleurissent sur le territoire du prochain Parc national et la présence des abeilles est garante de la pollinisation des végétaux... Un rôle écologique majeure qui prime pour le producteur. Eleveurs de reines, qui pondent environ 2000 œufs par jour, adeptes de l'essaim sauvage, partisans de la transhumance ou du rucher fixe, les apiculteurs voient aussi dans la création du Parc national l'immensité des possibles en termes de préservation des abeilles... **Le miel, les abeilles... un mode de vie respectueux de l'environnement, un univers où le stress n'a pas de place !***





L'écotourisme ou la meilleure manière de rencontrer les paysages, les habitants....

Tourisme gastronomique, œnologique, activités de pleine nature, découvertes culturelles, hébergements de charme ou insolites... Si le territoire du prochain Parc national mérite d'être plus largement valorisé, il existe déjà une grande palette d'activités pour satisfaire toutes sortes de visiteurs ! Un réel potentiel constituant un enjeu majeur que le Parc national de forêts qui aura pour mission, entre autres, d'accompagner pour le déployer à sa juste valeur dans une logique de développement maîtrisé, privilégiant le calme, la discrétion et la qualité...

Finalement, les fondamentaux du tourisme dans les Parc nationaux qui privilégient un tourisme de découverte et de connaissances, le partage des connaissances, les rencontres avec des scientifiques en partant à la découverte avec eux !

Plusieurs acteurs locaux participent à l'éducation à l'environnement par le biais d'animations originales destinées aux petits comme aux grands. Pour mieux comprendre les paysages qui nous entourent, percer le secret des plantes ou des insectes, il faut se laisser entraîner sur les chemins de la découverte avec La Maison de la forêt à Leuglay, premier centre d'interprétation de la forêt, qui organise des sorties de découverte au fil des saisons, sabot de Vénus, champignons ou fleurs, autant de mystères à percer !

De la grimpe d'arbres à la randonnée sous toutes ses formes, en passant par le croquis naturaliste où l'inventaire ornithologique, nombreux sont les moyens de (re) découvrir la nature, d'apprécier la quiétude des forêts et les discrètes apparitions de ses habitants. 2000 kilomètres de sentiers s'offrent aux marcheurs, cavaliers et cyclistes. Pour ne citer que le GR2 ou la Via Francigena, de multiples opportunités leur sont offertes pour faire connaissance avec la diversité du patrimoine naturel local.





C'est donc l'aventure-découverte de la nature par les sens avec le Centre d'initiation à la Nature, en plein cœur du massif forestiers d'Auberive, pour décrypter les paysages qui nous entourent avec une approche sensible, de nouvelles formes d'apprentissages de la nature. Le CIN propose déjà des sorties adaptées à chaque public pour développer un changement de posture et comprendre la place que chacun tient ou peut tenir dans la nécessaire évolution des rapports de l'homme à la nature.

A Châteauvillain les Sentiers de la Bellelette guident les pas dans la forêt en balades contées, histoires des forêts, ateliers pédagogiques, autant de formes originales pour apprendre en s'amusant.

De nombreuses sociétés naturalistes, culturelles et scientifiques comme Nature Haute Marne, la Société mycologique du Châtillonnais, les Amis d'Aignay le Duc et alentours, proposent également des programmes d'animation pour ravir un large public comme reconnaître les champignons, découvrir les marais tufeux et leur fonctionnement en étroite symbiose avec la faune et la flore, ou encore comprendre l'histoire de notre région en s'évadant en mode découverte !





Les Parcs nationaux de France portent les valeurs de l'accessibilité pour tous. Une nature en partage et un engagement qui se traduisent dans le prochain Parc national par des aménagements rendus possibles grâce au mécénat de GMF. Ont déjà été financés un projet pour la Maison de Courcelles qui accueille les tout petits et les enfants en situation de handicap où l'on pratique pédagogie différenciée et l'immersion nature... Le chemin de Fraiche Fontaine à Leuglay permet, quant à lui, une belle promenade pour les personnes en fauteuil notamment... La tuffière de Rolampont a vu s'aménager un parking spécifique et une passerelle dédiée permettant d'accéder au pied ce de ce site exceptionnel!



GIP du futur Parc national
des forêts de Champagne et Bourgogne





Le Parc national de forêts... terre de culture et d'esprit...

Nous sommes à l'âge de fer, en -750 avant notre ère et le Mont Lassois se situe au cœur de la Route de l'étain qui traverse alors l'Europe, des Îles Britanniques à la Grande Grèce. Il y vit aussi une princesse dont on ne connaît pas vraiment le prénom et qu'on nomme la Dame de Vix... celle dont on découvrit la tombe en 1953, avec son incroyable trésor.

A l'époque Gallo-romaine, les Lingons occupent le territoire.

Un peuple celte avec ses coutumes rudes qui devient gallo-romain et tisse un maillage important de villas entre autres. L'occupation humaine dense se traduit par la présence d'innombrables villas, un vicus (bourg), Vertillum, des lieux de cultes et l'on peut toujours voir le fanum du Tremblois, entre St Germain-le-Rocheux et Villiers-le-Duc, au cœur de la forêt châtilonnaise, ce site fait référence à l'organisation religieuse en présence sur le territoire. C'est un ensemble culturel complet de la fin de l'Age du fer et de la période gallo-romaine. Le fanum est entouré de son enclos et comporte un ensemble de bâtiments à usage de boutiques. Les troubles du III^{ème} siècle entraînent la ruine de cet habitat que la forêt dissimule toujours.

Le Pays Lingon esquisse la première unité de ce territoire qui sera renforcée au travers des siècles par l'influence du christianisme et notamment de l'Evêché de Langres, jusqu'à la Révolution française. Les Gallo-romains laissent, certes, de nombreux vestiges bâtis et des voies de circulation mais aussi une empreinte à travers leurs mœurs, leur langue et leurs cultes...

Et si le vaste monument funéraire qui l'abritait n'a jamais fait l'objet d'investigations, voilà qui est réparé puisque d'août à novembre 2019, le site, propriété de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais, fera l'objet d'une importante fouille menée par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) en collaboration avec le Laboratoire ArTheHis... un des grands points forts de la recherche scientifique au sein du prochain Parc national !





Viendront ensuite l'Ordre du Temple et les moines cisterciens !

Les Templiers laissent derrière eux la plus ancienne commanderie templière de Bourgogne, sans doute fondée après 1120 mais documentée à partir de 1133, à Bure les Templiers. Elle fut intégrée à l'ordre des Chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem après le procès qui devait conduire à la dissolution de l'ordre du Temple par le pape Clément V (1312) à l'issue du concile de Vienne. Le village conserve aussi une église romane et gothique des XII^e-XIV^e siècles, dédiée à Saint-Julien, une grange et une chapelle templières au hameau de Conclois.

Le prieuré hospitalier de Voulaines-les-Templiers est, quant à lui, un prieuré de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Il s'agit du seul prieuré du grand prieuré de Champagne. Demeure également, dans l'enceinte du Parc national de forêts, la très belle commanderie d'Epailly, implantée aux limites de la Bourgogne et de la Champagne qui, malgré sa création relativement tardive, et la proximité de la grosse baillie de Bure, qui étend son emprise sur tout le Châtillonnais, parvient à devenir une riche commanderie autonome.

C'est en Bourgogne que naît l'ordre cistercien, laissant derrière lui des abbayes, une structuration de l'espace agricole, forestier et hydraulique. Les abbayes d'Auberive, de Longuay, du Val des Choues, *du 12^{ème} siècle mais la seule à ne pas être cistercienne*, dans le cœur du prochain Parc national, font écho à la prestigieuse abbaye de Fontenay, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO à quelques tirs d'ails de vol de corbeau ! La grange dmière de Riels les eaux est l'une des cinq exploitations agricoles de l'ancienne abbaye de Clairvaux et la seule à avoir conservé son cadre médiéval. L'abbaye d'Oigny, de son nom complet utilisé au XVIII^e siècle « abbaye royale de Notre-Dame d'Oigny », est un ancien monastère de chanoines augustins, fondée en 1106.

Les moines, en incomparables bâtisseurs, ont façonné la terre, aménagé les cours d'eau et bien sûr la vigne. Les unités agricoles, appelées « granges », souvent préexistantes et occupant fréquemment des îlots intra-forestiers leur ont permis de développer l'activité agro-pastorale, valorisée, par ailleurs par les nombreux droits d'usage, dont ils ont bénéficié dans une forêt omniprésente.



Forge et métallurgie chez les voisins de Buffon...

C'est le XIXème siècle qui amènera l'industrie métallurgique à son apogée avec le perfectionnement des hauts fourneaux dont l'apparition date de la fin du XVème siècle. Le bois nécessaire à la fonte du minerai abonde, les cours d'eau sont utilisés pour actionner des forges. Les travaux d'extraction et de charroi fournissent un complément de ressources à la population rurale. L'usage de la houille ne ruine pas cette industrie dans l'immédiat. De beaux exemples demeurent à Chennevières ou encore à Rochefort sur Brevon.



Un Parc national terre de traditions et de grands noms...

Fête du Tape Chaudron et du Crémant de Bourgogne, paulées de vendanges, Fête de la Jaunotte, Fête des Moissons ou encore Fête de l'automne rythment les saisons du territoire sur lequel, entre traditions et nouvel élan, la cuisine se met aussi à la page avec au menu le chef étoilé du Château de Courban et de nombreuses tables originales comme le Sabot de Venus de Bure les Templiers ou l'Auberge Abbatiale d'Auberive ou encore l'Armoise à Riels les Eaux.

Louise Michel, détenue à Auberive lorsque l'abbaye était prison centrale sous le matricule 2 182, y occupa une cellule du 21 décembre 1871 au 24 août 1873. Le 25 décembre 1871, elle écrit à l'aumônier : « *Nous sommes arrivées hier à Auberive. J'ai cherché à reconnaître quelques horizons de la Haute-Marne ; il m'est arrivé comme dans l'ordre moral : tout me paraît d'une petitesse inouïe. Il faut que mes rêves aient été bien grands pour qu'ils m'aient laissé cette impression. Je ne souffre pas, je suis ici tout à fait dans la mort et cela vaut mieux pour moi. Je ne pouvais éprouver qu'une seule douleur. Maintenant je me sens de l'autre côté de la vie.* »

Un peu plus de 100 ans plus tard, Gloria Friedman, installée à Aignay-le-Duc, révolutionne une certaine vision de l'art et de la brutalité naturelle quand le fil conducteur de son œuvre est la nature comprise sous la forme animale, organique... Elle compose une œuvre inédite exposée dans le monde entier qui mêle ou oppose des éléments naturels, animaux empaillés, ossements créant le constat d'un langage impossible, une sorte de hiatus inévitable.

Entre héritage et développement, le Parc national de forêts aura pour mission le soutien aux initiatives locales, le fer de lance d'un nouvel élan économique, la création de pôles touristiques, l'aide aux associations... l'encouragement et l'appui aux produits locaux de prestige, le Crémant de Bourgogne, la Truffe de Bourgogne®, le Muid Montsaigeonnais®, des produits émergents ou renaissants mais pas seulement. C'est la valorisation des savoir-faire multiples en matière artisanales, culinaires par exemple ! Une culture du bien vivre et du bon vivre que revendiquent 28 000 habitants fiers de vivre ici et pas ailleurs. Une fierté d'appartenance à la forêt et aussi l'inverse, aux rives douces, une fierté de mode de vie slow et chez soi !



Le saviez-vous ?

Créer un Parc national, c'est une procédure complexe car il faut prendre le temps de consulter largement. L'Assemblée générale du GIP de préfiguration du Parc national est constituée de 217 membres dont 31 % sont issus de la société civile, c'est-à-dire les habitants, les associations ou encore les acteurs économiques, 38 % les collectivités avec 2 régions, 2 départements, les intercommunalités et les 127 communes.

Dans le projet, l'Etat n'emporte pas les décisions. Il ne dispose que de 31 % des voix. Pendant 9 ans, il a fallu apprendre à se connaître, à travailler ensemble, négocier et enfin rédiger ensemble la charte constitutive de Parc national, autour de laquelle se sont mobilisée 350 personnes et approuvée à 91% et transmise en juin 2019.

En Novembre 2019 un décret du Conseil d'Etat délimitera le périmètre du ou des cœurs du parc national et fixera les règles générales de protection qui s'y appliquent, déterminera le territoire des communes ayant vocation à adhérer à la charte, approuvera la charte et procédera à la création de l'établissement public en charge du Parc national. De novembre 2019 à février 2020, ce sera la phase adhésion des communes à la charte, de mai à juillet 2020 avec la composition et l'installation du CA de l'établissement public. 2020 – 2021 – 2022 ce sera la montée en puissance de l'établissement public.

Le prochain Parc national en chiffres !

- * Été 2007, Grenelle Environnement - décision de créer 3 nouveaux parcs nationaux
- * Automne 2008, recherche d'un site pour accueillir le futur parc national consacré à la forêt feuillue de plaine
- * Été 2009, visite de François Fillon - annonce du choix du territoire "entre Champagne et Bourgogne"
- * Été 2010, Création du Groupement d'intérêt public chargé de mettre en place le futur parc national
- * Il aura principalement pour objectif de préserver les forêts domaniales de Châtillon, d'Arc-en-Barrois et d'Auberive et les boisements voisins, qui forment un vaste ensemble dominé par les hêtres et les chênes très représentatifs du couvert forestier des plateaux calcaires du nord-est du Bassin parisien. Ce parc protégera aussi des marais tufeux, des pelouses sèches, des éboulis rocheux et des prairies de fond de vallées, ainsi qu'un riche patrimoine archéologique et historique.
- * 71 communes en Côte-d'Or
- * 56 communes en Haute-Marne
- * Superficie 241 089ha
- * Cœur 56 614 ha
- * Réserve intégrale forestière 3 100 ha





Côte-d'Or Tourisme

www.cotedor-tourisme.com

Côte-d'Or Tourisme - BP 1601 - 21035 DIJON Cedex - Tél. : 03 80 63 69 49 - fax : 03 80

Haute Marne

Tourisme
en Champagne

Maison Départementale du Tourisme de la Haute-Marne 4, Cours Marcel Baron

CS 52048—52 902 CHAUMONT Cedex 9 Tél : 03 25 30 39 00 - Fax : 03 25 30 39 09



Où manger où dormir ?

Office de tourisme du Pays Châtillonnais

1, Rue du Bourg
21400 Châtillon-sur-Seine
Téléphone : 03 80 91 13 19
contact@tourisme-chatillonnais.fr



Office de tourisme des Trois Forêts

4, route de Châtillon
52120 Châteauvillain
Téléphone : 03 25 02 52 17 et 06 70 14 17 38
tourisme.ot3f@orange.fr



Office de tourisme du Pays de Chaumont en Champagne

7, avenue du Général-De-Gaulle
52000 Chaumont
Téléphone : 03 25 03 80 80



Office de tourisme du Pays de Langres et des 4 Lacs

Square Olivier Lahalle
BP16 - 52201 Langres Cedex
Téléphone : 03 25 87 67 67
info@tourisme-langres.com



Office de tourisme des Vallées de la Tille et de l'Ignon

Place de la République
21120 Is-sur-Tille
Téléphone : 03 80 95 24 03
covati.tourisme@covati.fr

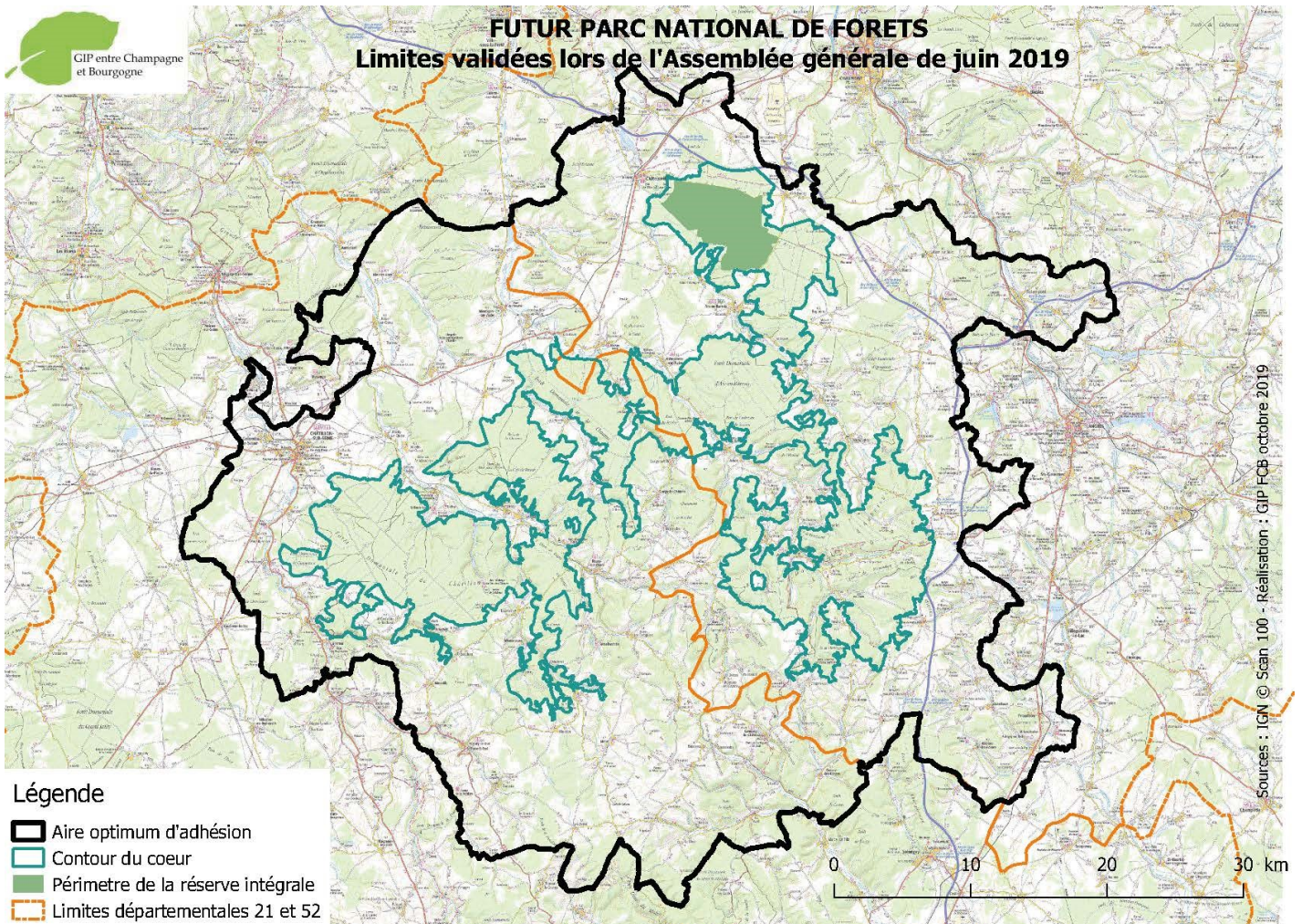


Carte touristique interactive
<http://carte-touristique.forets-champagne-bourgogne.fr/>



FUTUR PARC NATIONAL DE FORETS

Limites validées lors de l'Assemblée générale de juin 2019



Légende

- Aire optimum d'adhésion
- Contour du cœur
- Périmètre de la réserve intégrale
- Limites départementales 21 et 52

Sources : IGN © Scan 100 - Réalisation : GIP FCB octobre 2019

Par le train

Gare TGV à Montbard

Gare TER grand est à Chaumont et Langres

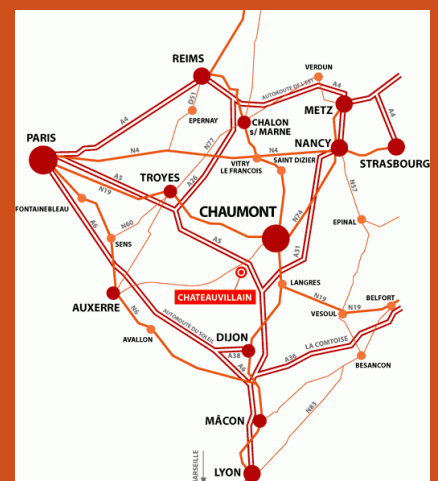
Par la route

Venant du Nord

A5 Sortie 23 - Châteauvillain, Ville-sous-la-Ferté, Colombey-les-deux-églises

Venant du Sud

A 5 sortie 24 - Chaumont, Semoutiers, Arc-en-Barrois





Crédits photos
Chaque crédit est indiqué dans l'image

©Franck Fouquet

©David Meier

©Tanguy Cressot

©Angélique Stauffer

©Remy Allabert

©GIP JM Barbier

©Marie Quiquemelle





GIP du futur Parc national
des forêts de Champagne et Bourgogne

Marie Quiquemelle
Chargée de mission communication
GIP de préfiguration du Parc national

Tel/ 06 16 33 91 37

